Juge: (Walid)

Silence, veuillez-vous asseoir. Mesdames et messieurs les jurés et les membres de cette cour

On annonce le début du procès numéro 80 : l'interdiction de la peine de mort.

« Est-ce que les procureurs peuvent s'identifier, s'il vous plaît? »

- Procureur:

« M. le juge, mon nom est Maître (karoui med aziz) et je représente la Poursuite. »

- Avocat:

« M. le juge, mon nom est Maître (khaled njim) et je représente la défense. »

Juge:

Monsieur L'avocat, voulez-vous avancer à la barre?

- Avocat:

Tout d'abord il faut savoir de quoi il s'agit?

La définition de la peine de mort est la suivante :

la peine de mort ou peine capitale est une sanction pénale ordonnant la suppression de la vie d'un condamné. Elle est infligée à une personne, reconnue coupable d'un crime passible de cette peine, à l'issue d'un procès organisé par une juridiction légale appartenant à un État dont la législation prévoit ce châtiment.

Mais en fait, en y regardant de plus près, je me rends compte que c'est tout simplement un assassinat étatique.

Oui, un meurtre commis par l'Etat, avec préméditation, de sang-froid et infligés au nom du peuple tout entier.

Pas la peine de couvrir ce crime par des illusions mensongères, ça restera toujours un châtiment cruel, inhumain et dégradant.

Comme la torture, une exécution c'est une agression physique et mentale poussées à l'extrême.

La cruauté de la peine de mort c'est non seulement l'exécution elle-même mais aussi l'attente qui la précède. Pendant laquelle le prisonnier est confronté en permanence à la perspective de la mort.

Dans certains pays comme les Etats-Unis ou le Japon les condamnés sont exécutés après des années de détention... parfois 30 ans ! 30 ans de torture psychologique !!!!

Sans oublier le contexte d'exécuter un innocent. Et oui car l'être humain est faillible, le risque de commettre une erreur judiciaire est toujours présent. Et une fois que l'exécution a eu lieu et bien c'est Impossible de faire machine arrière.

Attention, je ne suis pas en train de dire qu'il ne faut pas punir un acte criminel! Au contraire, il faut punir, pour que le criminel puisse s'amender et être ramené dans le droit chemin.

Juge:

Monsieur le procureur, voulez-vous avancer à la barre?

- Procureur:

la peine de mort s'impose comme le moyen le plus efficace pour " rendre justice "

la peine de mort dissuade d'autres personnes de commettre des crimes graves. Quoique de récentes études aient démontré que l'opinion américaine était toujours plus partagée sur ce sujet. la peine de mort prévient le retour des dangereux criminels dans la société et ainsi d'éventuelles récidives.

La peine de mort affiche clairement la sévérité de la population à l'encontre des crimes particulièrement graves

Les personnes qui commettent des crimes particulièrement grave ne méritent pas de vivre

La peine de mort soulage beaucoup de victimes et de proches

D'un point de vue économique, une exécution coûte basiquement moins cher qu'un emprisonnement à vie. Mais si l'on inclut les frais de recours, toute la procédure d'exécution peut coûter plus de dix fois l'équivalent d'une incarcération à perpétuité.

Dans les régions où la surpopulation des prisons est devenue un véritable problème, la peine capitale est aussi perçue comme un moyen de libérer de l'espace pénitentiaire.

La peine de mort est le juste rétablissement de la loi pour ceux qui commettent des meurtres et des viols inacceptable .

La peine de mort doit être rétablie pour des meurtre avec intention de tuer et pour tous les attentats.

- Juge :
- « Merci, vous pouvez maintenant appeler vos témoins. »
- Avocat:
- « La Poursuite appelle Mohamed Manef Sfeihi à la barre des témoins. »

Audio:

« Levez votre main droite. Affirmez-vous solennellement de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité? Dites : "Je l'affirme solennellement." »

Témoin 1 (en levant la main droite) :
 « Je l'affirme solennellement. »

Audio:

- « Veuillez dire votre nom à la Cour, s'il vous plaît. »
- Témoin 1 : « Mon nom est Mohamed Manef Sfeihi. »

l'avocat pose ses questions

«Pouvez vous nous redecrire les moments difficile lors de l'execution d'un membre de votre famille?»

- Témoin 1 : « après de nombreuse années il s'est avéré qu'on a exécuter un innocent .»
- Avocat :
- « Comment vous avez vécu cette situation ? »
- Avocat:
- « Je n'ai plus de questions pour le témoin, M. le juge. »
- Juge:

Est-ce que le procureur désire contre-interroger le témoin?

le procureur pose ses questions

<< Je vous laisse la parole pour vous exprimer>>

.

Temoin 2:

<<J'ai perdu ma famille entière et tout cela a été cause par la meme personne ce monstre a commencé en tuant mon père el lors son procès il n'a eu que 15 ans de prison vous croirez que tout est fini !! Non 15 ans après il est sorti et il est même venu chez nos pas pour donnez des excuse au contraire il est venu pour nous montrer q'il est bien et cela a énerver ma mère qui a tout de suite tomber en le voyant elle morte suite à ce choque>>

```
Procureur:
« Je n'ai plus de questions pour le témoin, M. le juge. »
Avocat:
« La poursuite a terminé la présentation de sa preuve, M. le juge. »
Juge:
« Merci. »
Juge: « le procureur présente-t-il un témoin? »
Procureur:
« Oui, M. le juge. »
```

- Juge:
- « Merci! Vous pouvez maintenant appeler vos témoins. »

- Procureur : « La défense appelle Smati Hamza à la barre des témoins. »
Audio: « Levez votre main droite. Affirmez-vous solennellement de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité? Dites : "Je l'affirme solennellement." »
- Témoin 2 (en levant la main droite) : « Je l'affirme solennellement. »
Audio: « Veuillez dire votre nom à la Cour, s'il vous plaît. »
- Témoin 2 : « Mon nom est Smati Hamza. »
le procureur pose ses questions
- Procureur : « Je n'ai plus de questions pour le témoin, M. le juge. »
- Juge : Est-ce que l'avocat désire contre-interroger le témoin?
l'avocat pose ses questions
- Avocat : « Je n'ai plus de questions pour le témoin, M. le juge. »

- Procureur :
- « La défense a terminé la présentation de sa preuve, M. le juge. »
- Juge :
- « Merci. »